



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée
10 décembre 2011
Français
Original: anglais

Conférence des Parties

Dix-septième session

Durban, 28 novembre-9 décembre 2011

Point 3 b) de l'ordre du jour

Rapports des organes subsidiaires

Rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre

Plans nationaux d'adaptation

Proposition du Président

1. La Conférence des Parties s'est félicitée du rapport sur la réunion d'experts consacrée aux plans nationaux d'adaptation, qui s'est tenue à Vientiane, du 15 au 17 septembre 2011¹.
2. La Conférence des Parties a remercié le Gouvernement de la République démocratique populaire lao d'avoir accueilli la réunion d'experts. La Conférence des Parties a également remercié le Groupe d'experts des pays les moins avancés pour sa contribution à la réunion d'experts.
3. La Conférence des Parties a accueilli avec satisfaction et examiné les vues des Parties et des organisations pertinentes², et elle a pris note du rapport de synthèse³.
4. Ayant examiné les contributions du Groupe d'experts des pays les moins avancés sur l'adaptation à moyen et à long terme⁴, et les résultats de la réunion d'experts consacrée aux plans nationaux d'adaptation⁵, la Conférence des Parties a décidé de recommander un projet de décision sur les plans nationaux d'adaptation, pour adoption à sa dix-septième session (pour le texte de la décision, se reporter au document publié sous la cote FCCC/CP/2011/L.8/Add.1).

¹ FCCC/SBI/2011/12.

² FCCC/SBI/2011/MISC.7.

³ FCCC/SBI/2011/13.

⁴ FCCC/TP/2011/7.

⁵ FCCC/SBI/2011/12.